

Taden

Bulletin d'Information Municipal

MAG 38

Décathlon s'installe

**Ouverture d'un pôle
enfance jeunesse**

**Le concours
des maisons fleuries**



Le mot du maire

Le mot du maire

Votre Taden info de printemps paraît dans une ambiance internationale inquiétante.

Je pense surtout à ces peuples en souffrance, ceux, bien sûr, qui ont tant de mal à accéder à une vraie démocratie, mais aussi aux victimes d'accidents sismiques dramatiques.

Notre commission communication vous propose, à partir de cette année, deux bulletins, printemps et automne, venant compléter notre site internet très réactif que je vous invite à consulter souvent.

L'exercice majeur de ce début d'année est l'adoption du budget primitif qui s'est fait sans augmentation des taux communaux d'impôts.

Ce budget fait une place très importante à l'investissement, traduisant le dynamisme de Taden dans une intercommunalité intégrant de plus en plus de compétences.

Maîtrisant bien les dépenses de fonctionnement avec un faible taux d'endettement, ce budget permet une fois de plus, d'assurer les objectifs que nous nous sommes donnés dans la continuité.

Autre sujet que j'ai à cœur d'évoquer : le parc d'activités de Dombriand au moment où s'installe l'enseigne Décathlon. (à lire en page 18)

Cette plateforme est le résultat d'une volonté de faire barrage vers St Malo et la côte (estimée par les experts à 30 % des consommateurs du pays de Dinan).

Son remplissage arrive à point nommé au moment où une énorme zone concurrente est annoncée à Pleurtuit et Dinard.

L'impact carbone, cher au grenelle de l'environnement, ainsi que le confort de nos habitants, en tireront un bénéfice évident, n'en déplaise à ses détracteurs, élus, concurrents, et même certains défenseurs de l'environnement.

J'ajoute que l'équilibre entre les trois zones : Léhon - Quévert, Lanvallay et Taden, voulu par la CODI, doit se faire sans esprit polémique. Il y va aussi de l'attractivité de la ville centre.

Pour une meilleure lisibilité, une photographie « provisoire » des enseignes de Dombriand, figure dans ce bulletin.

Je vous en souhaite une bonne lecture,

Le Maire
Bertrand CLAUDEVILLE

Mai 2011

Votre avis nous intéresse

que pensez-vous de votre bulletin?

Quelles sont les rubriques que vous préférez?

Quels sont les sujets que vous voudriez y lire?

Trouvez-vous la présentation claire et facile à lire?

N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos observations.

Vos réponses sont à envoyer par courrier à la Mairie,

ou à déposer sur le site www.taden.fr, onglet contact.

La commission communication vous remercie.

**Pour le prochain bulletin prévu en novembre 2011,
ne seront retenus que les articles
parvenant à la Mairie au plus tard fin septembre 2011**

Edité par la ville de TADEN

Tél : 02 96 87 63 50 - Fax : 02 96 39 86 77

taden.mairie@wanadoo.fr - www.villetaden.com

service.communication.taden@orange.fr

• Directeur de la publication : Bertrand CLAUDEVILLE

• Commission communication : Michel HAMONIAUX,
Sabrina PETIT et Alain ROBERT

• Photos : Taden, Fotolia : Yahia Loukkal - Julia Shumskaya

• Création et réalisation : Agence Bleu B - T. Eustache

• Impression : Chat Noir • Tirage : 1500 exemplaires

Appel au civisme

Nous constatons depuis quelques temps de plus en plus de dégradations autour de la salle du Temps libre à Trélat et plus particulièrement aux abords des toilettes publiques.

Nous rappelons que la municipalité ainsi que les employés communaux ont fait des efforts pour rendre agréable tous ces espaces communs en ayant disposé plusieurs plants d'arbres et de fleurs

Dans un esprit de civisme et de respect pour l'environnement l'ensemble de la population est donc invitée à respecter ces plantations et ces espaces que chacun se doit de tenir aussi propre que possible .

La Municipalité

Le Sommaire

Le sommaire



➔ **4**

VIE MUNICIPALE

Vœux du Maire
Les médaillés
La neige
Camping
Bibliothèque
Permis et autorisations
Compte-rendu Conseil Municipal
Etat civil
La zone de Dombriand



➔ **15**

VIE ASSOCIATIVE

Histoire ALSS Trélat Taden
Ecole de Football
Tennis Club
Soirée Celte
Taden Animation
Club de Gym



➔ **18**

VIE ÉCONOMIQUE

Décathlon à Taden
A l'Abord'âges



➔ **20**

VIE CULTURELLE

Taden d'hier
CEI
L'Eglise de Taden



➔ **23**

VIE SCOLAIRE

Rencontre anciens et enfants
Inscriptions écoles
Amicale laïque



➔ **25**

INFOS DIVERSES

Préparation examens / Départ vacances
Médaillés
Breizh Bocage
Chauves souris
Diabéto
ECLIS
Comité FNACA
Manifestations

➔ **29**

VIE PRATIQUE

Déchetteries
Bruits
Jardin
Recette



**N'oubliez pas notre concours
des maisons fleuries
en dernière page**

Les **vœux** du **Maire**

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le mercredi 5 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes de Trélat, en présence d'une nombreuse assistance.

Elle a débuté par le discours du secrétaire général Loïc Ménard, suivi de celui de Bertrand Claudeville Maire.

Mr le Maire à remercié chaleureusement Mme Nicole Truel pour toutes les années passées en tant que directrice de la bibliothèque. Elle a souhaité cesser son activité de bénévole et a été remplacée par Mme Janine Jamet.

Place ensuite à la remise des lots aux 9 gagnants du « concours des illuminations de Noël », organisé par les élus de la commission communication.



HARANG Yannick



BIANCHETTO Robert



GROMELLON Pierre



VEAUDELET Yoann



DUPRE Christian



SOURISSEAU Guy

Tableau des gagnants

	MAISON	JARDIN	PORTE/FENETRE/ BALCON
1^{er}	HARANG Yannick Tel portable	VEAUDELET Yoann Tel portable	BOISSIERE Gérard Tel portable
2^{ème}	BIANCHETTO Robert imprimante	DUPRE Christian lecteur DVD	CHAMPAGNE Monique Lecteur DVD
3^{ème}	GROMELLON Pierre service raclette	SOURISSEAU Guy service raclette	THEBAULT Jean service raclette



Nous tenons tout particulièrement à remercier toutes les personnes qui se sont inscrites nous précisent Sabrina Petit et Alain Robert.

Pour ce premier concours, nous avons reçu 15 inscriptions (déposées en Mairie ou envoyées par mail), ce qui est pas mal, mais le nombre de Tadennais et Trélatais décorant leur façade est bien plus élevé que ça. Chaque année le nombre de foyers décorant leur maison ou jardin augmente, faisant ainsi vivre la magie de Noël.

Nous ne vous cachons pas que nous avons eu beaucoup de travail et que la sélection a été très difficile, tant les décorations étaient magnifiques.

Nous reconduirons ce concours pour le prochain Noël, alors pensez d'ors et déjà à votre prochaine déco et n'oubliez pas de vous inscrire.

Nous tenons également à remercier les commerçants qui nous ont réservé un accueil chaleureux. A savoir :

Magasin Intermarché et quelques commerçants de la galerie :

La boutique de téléphonie : **Téléphone Store**

La boutique de fleurs : **La Rose d'Emeraude**

La cordonnerie : **Espace services**

La maroquinerie : **Gypsi sac**

L'entreprise de bureautique et informatique : **Potier à Taden**

1 petit lot est remis aux 6 participants non finalistes



BOISSIERE Gérard



CHAMPAGNE Monique



THEBAULT Jean

Les médaillés du 23 février 2011

Les Palmes académiques

remises à Joseph Cordon
(Ancien Adjoint)

Le 23 février 2011, en présence des élus, du personnel communal, et des invités, Joseph Codon reçoit cette distinction honorifique, de Jean-Pierre Février, Inspecteur de l'Education nationale de Dinan Nord.

Elu durant 31 années, de 1977 à 2008, 6 ans comme conseiller municipal et 25 ans en tant que Maire Adjoint, Joseph Cordon s'est également beaucoup investi dans le sport et notamment avec ses 13 ans de présidence du club de foot .

Joseph Cordon, à tenu à partager cette distinction avec la municipalité de Taden et les enseignants, avec lesquels

il a beaucoup travaillé lorsqu'il était au poste d'Adjoint en charge des affaires scolaires.

A la fin de la cérémonie, Bertrand Claudeville Maire, lui a remis la Médaille de membre honoraire de la ville de Taden.

Médaille d'argent

pour Edith Boissière

Edith Boissière a reçu de Bertrand Claudeville, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Le maire, a mis l'accent sur la carrière d'Edith depuis 1981 à la commune de Taden et a en quelques mots remercié Edith pour son dévouement auprès des enfants et des enseignants.

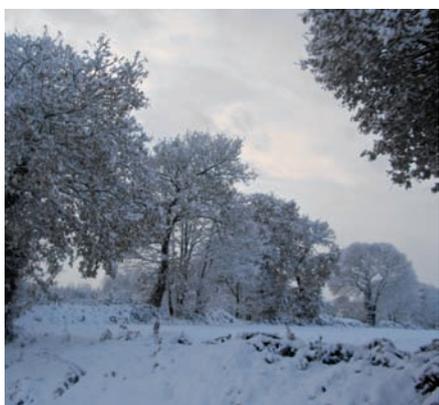


Lorsque la neige est tom

Plaisir pour certains,

Des images de cartes postales... Quel plaisir pour les yeux en ce mois de novembre 2010, avec l'arrivée de la neige et ces paysages de montagne.

Un évènement climatique rare... même si l'an passé, la neige s'était également invitée en Bretagne, cette fin du mois de novembre 2010 nous a bien surpris avec presque 30 cm dans certains secteurs de la commune.



blée sur notre village . . .

Peine pour les autres,

Si cet épisode a apporté du plaisir, il a aussi occasionné des désagréments. Taden était paralysé par la neige (routes et entrées de rocadés impraticables et automobilistes bloqués).

Les équipes du service technique, ont fait de leur mieux pour sabler les secteurs les plus sensibles de la commune.



Entraide,

Merci aux agriculteurs de Taden et Trélat, lesquels, à leur initiative, ont entrepris de déneiger certaines routes dans les hameaux.





Que se **passé-t-il** au **camping** en 2011

Réouverture samedi 12 mars pour la saison 2011.

A l'intersaison, le personnel technique a complété le fleurissement du camping par quelques nouvelles plantations.

Les travaux réalisés ou en cours de réalisation :

- Achat de 2 mobil-homes 4 personnes destinés à la location.

- Mise en place d'un portail coulissant à l'entrée du camping.

- Réfection de la peinture du sanitaire n° 2

- Création d'un terrain multisports à la place d'un terrain de tennis.

- Achat d'une véhicule électrique (silencieux, esthétique, économique et non polluant)

Depuis quelques semaines, un nouveau site internet a vu le jour. Afin de permettre à des clients étrangers (de plus en plus nombreux), de réserver en ligne via internet, le site est également décliné en 2 versions étrangères : Anglais et Espagnol. La version allemande est en cours de validation.



BIBLIOTHEQUE **Nicole** passe la main

Nicole Truel a été une des pionnières de la bibliothèque qui fût créée en 1988

En 1990 elle devient sous Régisseuse puis régisseuse en 2003 , suite au départ de Mme Marie Depaye

Après 22 ans passés au service des autres , elle a décidé de prendre un peu de repos bien mérité et de se consacrer à ses loisirs.

Bonne retraite à toi Nicole

Une nouvelle équipe s'est donc constituée autour de Jeanine en tant que régisseuse, Annick sous régisseuse , Monique et la nouvelle promue Marie-Thérèse .

Cette équipe continuera de vous accueillir les :

Lundi et Mercredi de 16 h à 18 h
Samedi de 10 h à 11 h 30

Nous vous rappelons que la cotisation annuelle est de 10 € pour une famille

N'hésitez donc pas , vous qui aimez la lecture , à venir nous rencontrer .



PERMIS DE CONSTRUIRE

Noms et Prénoms	Adresse des travaux	Nature des Travaux
GUILMARD Jean-François	1 Le Courtil de Beaugerard	maison individuelle
LE COZ Annie & Sébastien	18 Le Val Renard	extension habitation
LE JEUNE Georges	8 rue Montpertuis	extension habitation
DINANNAISE IMMO MR MUSTIERE	Route de Ploubalay	transformation d'une partie atelier en local commercial et modification aspect extérieur façade ouest
DECATHLON MR GOETHALS	La Ville Haussan	construction d'un commerce à l'enseigne DECATHLON
DAUMER Gabriel	3 Courtil de Beaugerard	maison individuelle
RAULT Jean-François & Noëlle	53 La Grande Allée	maison individuelle
BROCHU Françoise	59 La Grande Allée	maison individuelle
GABALDON & PERENNES Mickaël et Audrey	57 La Grande Allée	maison individuelle
LEDREIN Guillemette	60 La Grande Allée	maison individuelle
BARBIER & GAUTIER Ronan et Emmanuelle	52 La Grande Allée	maison individuelle
SCI LBVJ MR LOMINE Bernard	2 rue du Vent d'Autan ZA des Alleux	extension bâtiment industriel clôture en bois en limite Nord à usage de garde-corps
SCITADEN MR MAINGUY Gilbert	1 Bd du Petit Paris ZA des Alleux	construction d'un bâtiment de stockage
MR MME RACINE Christophe	30 La Grande Allée	maison individuelle
SCI A L'ABORD'AGES MR MEUNIER	2 rue de la Crèche ZA des Alleux	construction d'un centre de loisirs
GOULAN Claudine	29 La Grande Allée	maison individuelle
LERIN - POULAIN Stéphanie & Emmanuel	46 La Grande Allée	maison individuelle
CARVENANT Jocelyne	50 La Grande Allée	maison individuelle
QUIBLIER Jean-Marc & MAHAMODO Marielle	Le Moulin du Motay	extension et restauration pour la réalisation d'une maison d'habitation
SCI OUMNIAK MR GANOT Jean	Route de Dinard Le Pré des Landes	transformation d'une surface commerciale en 8 nouvelles cellules commerciales
LEDRESSEUR Christine	32 La Grande Allée	maison individuelle
GIBERT-LAUNAY Christine	2 Le Courtil de Beaugerard	maison individuelle
BOUESNARD Daniel	13 rue de la Ville au Comte	Construction d'un garage
LEMONNIER Jean-Marc	44 La Grande Allée	maison individuelle
CHAUVIN Nicolas	48 La Grande Allée	maison individuelle
CADIOU Alexandre & MOIZAN Aurélie	20 La Grande Allée	maison individuelle

AUTORISATIONS DE TRAVAUX

Noms et Prénoms	Adresse des travaux	Nature des Travaux
AFFIOUEST	Rue de Tivano	autorisation implantation panneau publicitaire
ROGER Dominique	34 Loc Maria	construction SAS d'entrée
HALBERT Claude	9 Les Coteaux de Beaugerard	construction abri de jardin
LOTI OUEST ATLANTIQUE		
MR CHEVALIER Daniel	Bd du Petit Paris	pose panneau publicitaire
FRACHON Patrice	7 rue des Marières	construction d'une piscine
ZOLPAN	ZA des Alleux Rue de la Bise	pose d'enseignes
COMMUNE DE TADEN	Trélat	modification des dispositions prévues concernant les dégagements et les issues de secours de la MTL
VILAIN Hélène	1 Rés. du Manoir	clôture et pose d'un portail
DUPONT Régine	Rue du Petit Bon espoir	division de propriété en vue de la création de 3 lots à bâtir
BNP PARIBAS	Domaine de la Conninai	modernisation d'un restaurant
DUVAL Jean-René	4 rue du Manoir (bar)	changement d'enseigne en façade avant
HAMON Maxime	Bel Air St Cyr Trélat	ouverture de 2 vélux
HUBERT Bertrand	La Garaye	Couverture et zinguerie
TIZON Didier	24 Résidence du Moulin	pose d'un châssis de toit dans le grenier

PERMIS DE DEMOLIR

Noms et Prénoms	Adresse des travaux	Nature des Travaux
LEVEQUE Louise	démolition d'un garage en bois	3 rue du Petit Bon Espoir
BOUESNARD Daniel	démolition d'un abri de jardin	13 rue de la Ville au Comte



Les **Compte-rendus** des **réunions** du **conseil municipal**

du **14 décembre 2010**

➤ **AFFAIRE N° 01**

Rapports annuels sur l'eau et l'assainissement collectif du service public année 2009

A titre indicatif le prix global de l'eau et de l'assainissement au 1er janvier 2010 (pour un abonné de 120 m³) est passé de :

- Eau : de 308,08 €. à 303,64 €. soit - 4,44 €. (-1,44 %) ce qui porte le prix du mètre cube d'eau à 2,53 € au lieu de 2,57 €.

- Assainissement : de 250,54 € à 253,45 €. soit + 3,04 €. (+ 1,16 %), ce qui porte le mètre cube d'assainissement à 2,11 € au lieu de 2,09 €.

- Total cumulé (eau + assainissement) : de 558,62 € à 557,09 €, soit - 1,53 € (-0,27 %), ce qui porte le prix du mètre cube global de 4,66 € à 4,64 €.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent sans réserve les deux rapports annuels sur l'eau et l'assainissement de l'année 2009.

➤ **AFFAIRE N° 02**

Travaux d'éclairage public - voie d'accès parking pole multi accueil

Le Syndicat Départemental d'Electricité a fait procéder à une pré étude et à un chiffrage des travaux d'éclairage public de la voie d'accès et du parking des structures d'accueil de crèche et de centre de loisirs. Le coût total des travaux a été estimé par le Syndicat Départemental d'Electricité, maître d'ouvrage, à 18 000 euros TTC. Conformément au règlement en vigueur, la participation de la Commune est de 60 % du coût TTC des travaux, soit 10 800 euros TTC.

➤ **AFFAIRE N° 03**

budget général de la commune - décisions modificatives

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les décisions modificatives proposées sur le budget général de la commune de TADEN pour l'exercice 2010 tel que formulées au rapport

➤ **AFFAIRE N° 04**

travaux d'aménagement de voirie voie traversante du domaine - proposition de maîtrise d'œuvre

Les travaux d'effacement des réseaux électriques, de télécommunication et de l'éclairage public de l'ensemble des tranches de la résidence du Domaine ont été réalisés ou en cours de finition. Dans le cadre du projet de réaménagement de la voie traversante, une demande de taux de rémunération pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux a été effectuée auprès de deux bureaux d'études.

Les deux bureaux d'études ont remis une proposition de prix relative à la mission de maîtrise d'œuvre VRD :

Cabinet Gilles GAROS, Architecte paysagiste 44300 NANTES & SARL CABINET GUILLEMOT 35560 LE RHEU
Coût estimatif des travaux de : 550 000 € hors taxes
Taux de rémunération de M.O. : 7,00 %
Soit un forfait de rémunération provisoire de : 38 500 € hors taxes

SELARL PRIGENT & ASSOCIES 35000 RENNES
Coût estimatif des travaux de : 400 000 € hors taxes
Taux de rémunération de M.O. : 6,20 %
Soit un forfait de rémunération provisoire de : 29 661 € hors taxes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la proposition de prix pour la mission de maîtrise d'œuvre de la SELARL « PRIGENT & ASSOCIES » avec un taux de rémunération fixé à 6,20 % du montant des travaux hors taxes estimés, et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement relatif à cette mission de maîtrise d'œuvre pour permettre au bureau d'études PRIGENT & ASSOCIES de lancer les études techniques dès le début de l'année 2011.

➤ **AFFAIRE N° 05**

travaux d'alimentation lotissement « la vallée sur l'étang »

Comme suite à la demande de la société BLCG, le Syndicat Départemental d'Electricité a fait procéder à une pré étude et à un chiffrage des travaux de raccordement au réseau public d'électricité (basse tension) du futur lotissement privé de 34 lots « la Vallée sur l'Etang » (ex le Bourg Neuf). Conformément au règlement en vigueur et suite à l'application du nouveau barème de facturation d'ERDF, le Syndicat Départemental d'Electricité, maître d'ouvrage, facture pour ces travaux une participation correspondant au coût réel HT avec un abattement de 40 % suivant le plan joint, soit à la charge de la mairie : 75 000 € H.T. x 0,60 soit : 45 000 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le projet basse tension pour l'alimentation en électricité du lotissement privé de 34 lots « la Vallée sur l'Etang » en TADEN ; Le versement au Syndicat Départemental d'Electricité, maître d'ouvrage des travaux, d'une participation de 45 000,00 euros H.T. et le remboursement intégral de ces travaux par le lotisseur, la société BLCG, à la Commune de TADEN, par convention d'un projet urbain partenarial (PUP).



du 15 février 2011

➤ **AFFAIRE N° 01**

Approbation du compte de gestion dressé par M. Bertheuil Patrick, trésorier

Le Conseil Municipal, DECLARE que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2010, par Monsieur le Receveur Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

➤ **AFFAIRE N° 02**

Approbation du compte administratif présenté par Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2010, ADOPTE le Compte Administratif (par 16 voix pour et 1 abstention M. BAUX) présenté pour l'exercice 2010, par Monsieur le Maire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur et déclare qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

➤ **AFFAIRE N° 03**

Affectation des résultats au budget primitif exercice 2011

Concernant l'exercice budgétaire de l'année 2010 du budget général de la commune et des budgets annexes, les résultats de la section de fonctionnement à affecter sont les suivants :
Budget général : 911 351,10
Camping municipal : 148 626,00
C.I.C.A. des Alleux : 41 762,62

Les résultats de la section d'investissement pour les mêmes exercices sont les suivants :

Budget général : 85 073,53
Camping municipal : 66 378,64
C.I.C.A. des Alleux : 289 713,58

➤ **AFFAIRE N° 04**

Travaux d'éclairage public voie d'accès zone de dombriand 2

Le coût total des travaux a été estimé par le Syndicat Départemental d'Electricité, maître d'ouvrage, à 8 000 euros TTC. Conformément au règlement en vigueur, la participation de la Commune est de 60 % du coût TTC des travaux, soit 4 800 euros TTC.

➤ **AFFAIRE N° 05**

Rénovation patrimoine éclairage public

Le Syndicat Départemental d'Electricité a fait procéder à l'étude de la rénovation des soixante deux foyers « ballons fluorescents » qui ne sont plus aux normes au niveau de la consommation et de l'éclairage. Le coût total des travaux a été estimé par le Syndicat Départemental d'Electricité, maître d'ouvrage, à 40 000 euros TTC. Conformément au règlement en vigueur, la participation de la Commune est de 60 % du coût TTC des travaux, soit 24 000 euros TTC.

➤ **AFFAIRE N° 06**

Dénomination de voie Rue des quatre moulins

Certains riverains de la vallée dite de « La Fontaine des Eaux » et le service Départemental d'Incendie et de Secours ont informé Monsieur le Maire des problèmes rencontrés notamment en matière de distribution du courrier et de l'acheminement des secours... Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner le nom de « rue des Quatre Moulins » à la route de la vallée de la Fontaine des Eaux qui relie la route de DINARD à la rue du Quai à DINAN.

➤ **AFFAIRE N° 07**

Rue du petit bon espoir Cession de parcelles

A l'occasion du dépôt de la déclaration préalable relative à la division d'un terrain cadastrée section D n° 2448 pour la création de trois lots constructibles rue du Petit Bon Espoir, la Commune avait sollicité la cession d'une bande de terrain dans le cadre d'un alignement de la voie communale. Deux parcelles référencées section D n° 3232 de 431 m² et n° 3234 de 6 m² ont été répertoriées sur le document d'arpentage établi par le géomètre expert.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la cession de ces parcelles à la Commune de TADEN au prix de cinquante centimes d'euro (0,50 €) TTC le mètre carré, les

frais d'acte notarié établi par Maître GUYADER Notaire à DINAN seront à la charge de la collectivité

➤ **AFFAIRE N° 08**

Voie d'accès zone de dombriand 2 - relevé topographique avant rétrocession

Un document d'arpentage a été réalisé après un relevé topographique par le bureau d'étude et de géomètres experts PRIGENT & ASSOCIES pour définir l'emprise des travaux de voirie à réaliser sur la voie d'accès de la zone commerciale de DOMBRIAND 2.

Un exemplaire du document d'arpentage a été transmis par le bureau d'études à Maître Christophe VILLIN, Notaire à DINAN, aux fins de publication. Ce document devra être annexé à l'acte de vente établi entre la SARL DOMBRIAND et la société DECATHLON.

➤ **AFFAIRE N° 09**

Résidence le val doré - rétrocession des équipements collectifs - voirie et espaces verts et intégration dans le domaine public communal

Par délibération en date du 13 novembre 2008, les membres du conseil municipal, par 17 voix pour et une abstention (M. Jacques BAUX) avaient donné un avis favorable pour la rétrocession de la voirie et des espaces verts de la résidence « le Val Doré » par l'association syndicale de copropriétaires dans le domaine privé de la Commune de TADEN, à l'euro symbolique et pour une intégration directe dans le domaine public communal. Les parcelles concernées pour la résidence du Val doré étaient la voie traversante (section D n° 2955) et l'espace vert à aménager (section D n° 2959) ; D'autre part, les responsables de la société AKERYYS ont demandé qu'une convention d'entretien des espaces soit établie entre elle et la Commune de TADEN.

Par la présente, il est demandé de bien confirmer que la Commune de TADEN n'interviendra que sur les parcelles rétrocédées à la Commune et cadastrées section D, n° 2955, n° 2959 et qu'aucune intervention ne sera réalisée sur les propriétés privées de la résidence du Val Doré appartenant aux Copropriétaires de la résidence du Val Doré.



➤ ETAT CIVIL

ILS SONT NÉS...

- Le 5 octobre 2010 à DINAN
Nolan ROZEC
13 Les Jardins de Trélat
- Le 8 octobre 2010 à DINAN
Noa LUCAS
Mi-Tasse
- Le 10 octobre 2010 à DINAN
Antonio BADAJOZ
44 Rés. du Moulin
- Le 12 octobre 2010 à DINAN
Nino SAUNEUF
16 La Grand Ville
- Le 18 octobre 2010 à DINAN
Jules GRISON
La Pâquenais
- Le 26 octobre 2010 à DINAN
Philippine & Anne RICARD
19 rue Guérault
- Le 8 novembre 2010 à DINAN
Gurwan MERCERIE
15 rue du Bosquet
- Le 3 décembre 2010 à DINAN
Neena LAFFORGUE
La Moisenie
- Le 2 décembre 2010 à DINAN
Elwan LESAUVAJE
Les Landes Basses
- Le 5 décembre 2010 à DINAN
Eléa FREY
La Jannaie
- Le 21 décembre 2010 à SAINT-MALO
Léna THÈBAULT
25 Les Jardins de Trélat
- Le 27 décembre 2010 à DINAN
Emilie DUBOIS
64 Le Domaine
- Le 9 février 2011 à DINAN
Mélissa BÜLBÜL
57 Le Domaine
- Le 10 février 2011 à DINAN
Solal CHEVRY
22 rue Guérault
- Le 13 février 2011 à DINAN
Keriden DESBLE
14 résidence Le Bois Coudray
- le 17 février 2011 à DINAN
Louka BOIXIERE
2 Impasse de la Rabine
Bourg de Trélat

du 13 avril 2011

➤ FINANCES COMMUNALES

- Exercice budgétaire 2011 - Budget général de la commune Subventions communales

La commission municipale des Finances s'est réunie le mercredi 02 février 2011 à 19 heures 30 à la mairie de TADEN afin d'étudier les demandes annuelles de subventions communales,

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé et le rapport de Monsieur le Président de la commission des Finances, (vote par 16 voix pour ,1 abstention (M. Jacques BAUX)), les subventions communales, versées aux associations et organismes divers, inscrites au budget primitif de l'exercice 2011 de la commune.

Le paiement de la subvention sera réalisé sous réserve d'une demande de subvention écrite adressée à Monsieur le Maire.

Principales subventions communales

- Alss Section football : 2 250 €
- Amicale laïque Ecoles : 1 100 €
- Asso Tadennaise de pétanque : 200 €
- Baladous de taden : 400 €
- Club de l'Amitié de Taden : 550 €
- Entrez dans la danse : 100 €
- FNACA : 50 €
- Gymnastique féminine : 350 €
- La Note Buissonnière : 100 €
- Société de chasse Trélat-Taden : 250 €
- Taden Dinan Country Club : 1 500 €

➤ FINANCES COMMUNALES

Budget primitif de la commune / Exercice 2011 Vote des taux d'imposition

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 16 voix pour et 1 abstention (M. Jacques BAUX),

- Décide de maintenir les taux des trois taxes ménages pour l'exercice 2011, conformément à ceux votés lors de l'exercice 2010 ;
- Fixe, à titre prévisionnel, la somme de 845 969,00 €, pour montant des impôts directs locaux à recevoir au titre de l'année 2011.
- Maintient les taux des impositions à :
 - Taxe d'habitation : 11,54 %
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 15,48 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48,82 %

➤ AFFAIRE N° 03

Adoption des budgets primitifs de l'exercice 2011 de la commune du camping et du cica des Alleux

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le rapport de Monsieur le Président de la commission des Finances, vote, avec 16 voix pour et 1 abstention (M. Jacques BAUX) les budgets primitifs de l'exercice 2011 (budget général et budgets annexes) qui s'équilibrent toutes sections confondues, comme suit :

BUDGET GENERAL

Dépenses de Fonctionnement

- Charges à caractère général : 542 200 €
- Charges de personnel (dont 195 000 pour le camping) : 934 800 €
- Charges de gestion courante : 235 000 €
- Charges financières : 28 000 €
- Dépenses imprévues : 75 000 €
- Virement à la section investissement : 765 000 €

TOTAL : 2 580 000 €

Recettes de Fonctionnement

- Impôts et taxes : 1 497 000 €
- Produits divers (dont 195 000 pour personnel camping) : 261 000 €
- Dotations et participations : 359 000 €
- Autres produits de gestion courante : 68 000 €
- Produits exceptionnels (camping et CICA) : 195 000 €
- Résultat fonctionnement 2010 reporté : 200 000 €

TOTAL : 2 580 000 €

- Budget d'Investissement
- Montant des recettes et dépenses : 2 712 000 €

DÉPENSES

- Manoir de la Grand Cour : honoraires études Aménagements annexes 7 000 €
- Salle Frémur à Trélat : rénovation isolation accessibilité 70 000 €
- Tennis club de Taden : provision pour achat éventuel et travaux de mise aux normes 220 000 €
- Aménagements espaces verts et jeux Val Doré : 35 000 €
- Eclairage public en particulier au Domaine : 241 400 €



Bar du Manoir : remplacement des huisseries 10 000 €

Salle MTL Trélat : rénovation et mise aux normes accessibilité des sanitaires 56 500 €

Eglise de TADEN : restauration complète 949 500 €

Achat 2 lots terrain aux jardins de Trélat pour rétrocession à Dinan Codi Habitat : 62 600 €

Voirie :

- Voie de liaison Le Bosquet parking MTL 150 000 €

- Voie d'accès au jardin d'enfants du Val Doré 105 000 €

- Voie traversante du Domaine (1ère tranche) 200 000 €

- Voie d'accès Dombriand 2 (décathlon) : 85 000 € remboursés par un projet urbain partenarial.

- Route de la Fontaine des Eaux 100 000 €

- Parking et voie traversante de la Mairie : 223 000 €

Capital des emprunts : 90 000 €

Dépenses imprévues : 107 000 €

TOTAL : 2 712 000 euros

RECETTES

Amortissement Etudes et participations : 109 189 €

Contrat de territoire Conseil général - CODI : 44 372 €

Emprunt pour travaux église de TADEN : 500 000 €

Projet urbain partenarial (en particulier Décathlon) : 117 700 €

Remboursement TVA - travaux 2009 : 129 334 €

Taxes urbanisme : 70 000 €

Excédent investissement 2010 : 85 073 €

Excédent fonctionnement 2010 : 711 351 €

Prévisions excédent fonctionnement 2011 : 655 268 €

Solde excédent investissement CICA des Alleux suite à la vente du CICA en 2010 : 289 713 €

TOTAL : 2 712 000 €

BUDGET DU CAMPING

Dépenses de Fonctionnement

Charges de gestion générale : 160 000 €

Personnel : 195 000 €

Taxes de séjours : 13 000 €

Virement au Budget Général : 150 000 €

Dépenses imprévues : 26 000 €

Virement à la section Investissement : 104 000 €

TOTAL : 648 000 €

Recettes de Fonctionnement

Recettes camping : 510 000 €

Taxes de séjours : 13 000 €

Revenus des immeubles : 6 300 €

Résultat de fonctionnement 2010 reporté : 118 700 €

TOTAL : 648 000 €

BUDGET DU CICA DES ALLEUX

Le CICA ayant été vendu en 2010, la somme de 331 476 € a été versée au budget général de la Commune, le budget du CICA étant désormais définitivement clos

FINANCES

Cession de terrain (partie) par la commune à la SCI « A l'Abord'âges » pour création de crèche et CLSH

Par délibérations en date du 13 novembre 2008 et du 15 février 2011, les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, (17 voix pour et 1 abstention (M. BAUX), ont donné un avis favorable pour la rétrocession des parcelles cadastrées section D n° 2958, 2959 et 2960 par les copropriétaires de la résidence « Le Val Doré » à la Commune de TADEN.

Monsieur le Maire de TADEN a signé auprès de Maître Christophe VILLIN, Notaire à DINAN, l'acte d'acquisition par la commune de ces parcelles.

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une crèche et d'un centre de loisirs sans hébergement, la SCI « A l'Abord'âges » doit acquérir une partie de la parcelle cadastrée section D n° 2959.

Un plan de division parcellaire et de bornage a été réalisé par les services de la société de Géomètres experts fonciers PRIGENT & Associés.

La surface arpentée à céder à la SCI « A l'Abord'âges » est de 2 494 m² ; Il vous est proposé de fixer à 10,00 €TTC le mètre carré, soit un prix de vente du terrain de 24 940,00 € toutes taxes comprises et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente auprès de Maître Christophe VILLIN, Notaire à DINAN.

ETAT CIVIL

ILS SONT NÉS... (suite)

le 22 février 2011 à DINAN

Sinoë YVONNET-REAN

5 résidence Villeneuve

le 26 février 2011 à Saint-MALO

Alisson LE JUEZ-AUBRY

La Huais

le 6 mars 2011 à DINAN

Alessia MATRAT

33 rue du Pré d'Ahaut

le 18 mars 2011 à DINAN

Mareck BLANCHARD DUMONCAY

23 Lotissement

Les Coteaux de Beauregard

le 22 mars 2011 à DINAN

Chloë MACE BILLERAIT

16 rue du Bocage

le 25 mars 2011 à DINAN

Noa BOISSIERE

3 rue du BOSQUET

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Le 23 septembre 2010

à NOISY-LE-GRAND (93)

Régis LESNÉ

27 rue de la Grande Cocagne

Le 12 novembre 2010

à SAINT-MALO

Guy RENAULT

3 Le Domaine

Le 22 décembre 2010, à DINAN

André JOUBLE

Le Portail

Le 16 février 2011 à TADEN

Michel GOULAN

La Ménardais

Le 9 mars 2011 à RENNES

Florence HALBERT

9 Les Coteaux de Beauregard

ILS SE SONT DIT "OUI"...

Le 23 octobre 2010

François GILARD

& Pierrette FROGÉ

1 rue de l'Asile des Pêcheurs

Le 2 avril 2011

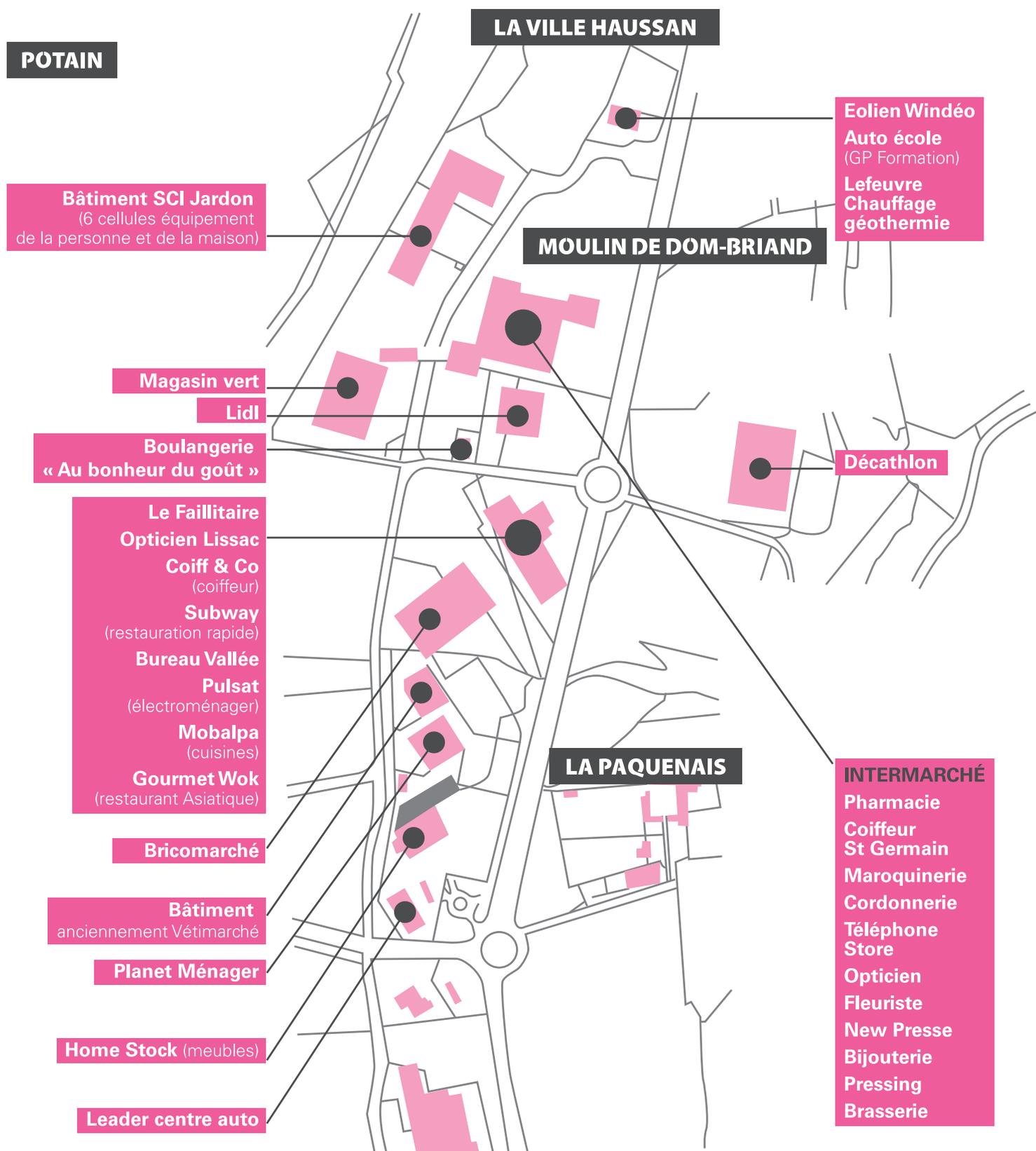
Emile LAFFORGUE

& Sandra HERRY

La Moisenie



Les magasins de **Dombriand**



Retour sur l'**histoire** de l'**ALSS Trélat-Taden**

En 1966, un soir d'inter-communes, quelques copains amateurs de football décidèrent de créer un club de football. C'est ainsi que Messieurs COCHERIL Robert, MARTIN Etienne, LELANDAIS Louis, CHEENNE Michel, LEROUX Joël et REALLAND André posèrent les bases de notre club actuel.



Joueurs et dirigeants lors de l'inauguration

L'idée était lancée et allait faire son chemin, quelques tournois sont disputés ainsi que des matchs amicaux, un terrain au bourg est prêté par Mr LELANDAIS, et parfois un autre au lieu dit la Bonnelais par un agriculteur local.

1967 Départ officiel de l'ALSSTT, un bureau est mis sur pied et une déclara-

tion en sous-préfecture effectuée, le premier match de compétition se soldera par une cinglante défaite de 11 à 0.

Autre date importante dans la vie du club le 22 septembre **1968**, ce jour verra l'inauguration officielle du terrain municipal.

Il faudra attendre **1974** pour voir la construction de vestiaires et douches confortables.

En **1977** création de l'école de foot sous la houlette de Joseph CORDON.

Plusieurs autres points forts ont émaillé la vie du club, de sa naissance à nos jours, avec parfois des montées et des descentes, des larmes de bonheur ou de déception,

des regrets ou des amertumes.

Je ne peux pas, ici, traiter plus de 45 années d'existence de la vie de notre club, cette historique est en cours d'élaboration et consultable sur notre site internet :

<http://alss-trelat-taden.footeo.com>

N'hésitez pas à le consulter. Tous les documents, anecdotes et photos ont été tirés du livre d'or du club.

Nos actualités, rencontres sportives, animations, etc. y sont constamment mises à jour.

Aujourd'hui notre association est toujours en plein essor, quelques 150 licenciés s'ébattent quotidiennement sur les magnifiques structures communales mises à notre disposition, des dirigeants sérieux et motivés sont présents les mercredis, samedis et dimanches pour vous accueillir, sans oublier le foot loisir le vendredi soir.

Alors venez nous rejoindre et nous épauler dans notre tâche en tant que joueurs, dirigeants, ou autres, toute aide sera la bienvenue.



Vous reconnaissez vous ?

CONTACT

Lithard éric 06 70 93 38 74

Robert alain 06 87 27 66 42

Trémaudan jean-claude

06 63 16 67 88

Hervé roger 06 62 57 35 64

Nos prochaines animations

Le 27 mai tournoi foot loisir

Le 28 mai tournoi jeunes

Ecole de football

Pour la saison 2011-2012 le club recrute des filles et des garçons nés entre 1999 et 2006. Si vous êtes intéressés pour venir jouer au sein de notre club de football, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

- **Eric LITHARD** : 06 70 93 38 74

- **Jean-Claude TREMAUDAN** :
06 63 16 67 88

- **Alain ROBERT** : 06 87 27 66 42

- **Georges MEAL** : 06 68 84 04 83

Lors des séances des mercredis 1^{er}, 8 et 15 Juin (14h sur le terrain de Taden) vous pourrez rencontrer les responsables et faire des essais sur la pratique du football.

A l'issue de ces entrainements vous aurez la possibilité de vous inscrire.

La reprise officielle (Documents à remplir pour les demandes de licence) est prévue le mercredi 31 Août à 14h vestiaires du terrain de Taden.

En catégorie jeunes le club possède

une équipe U15 (1997-1998)

responsable Alain LEGENDRE
02 96 85 43 02

et une équipe U17

responsable Loïc Gilard
02 96 85 47 02.

Le Président
Lithard Eric





Taden Dinan Tennis Club

Le Club de tennis cette année s'est structuré avec un Comité Directeur et le nombre de commissions nécessaires à l'évolution de notre Club.

Nous sommes aujourd'hui 350 adhérents, 2 équipes féminines, 6 équipes masculines dont notre équipe première qui a obtenu son billet pour jouer l'année prochaine en Pré-Nationale.

Nous sommes en discussion avec la Mairie de Dinan pour organiser ces rencontres sur deux courts extérieurs à partir du mois de Mai 2011.

Sans oublier les 10 équipes jeunes filles et garçons inscrits dans le championnat régional.

La volonté de toute l'équipe dirigeante est de dynamiser notre Club, pour cela, nous avons au mois de décembre organisé un tournoi jeunes Master où les meilleurs des ligues sont venus s'affronter, 154

enfants ont participé à ce tournoi, une première pour nous.

La réussite a été celle de tout le club, de nombreux adhérents sont venus nous aider afin de permettre la réalisation de cet évènement.

Nous avons organisé pour la première fois un tournoi Open Femmes et Hommes de première catégorie du 23 Février au 9 Mars avec 4500 € de prix, où là encore les adhérents du club sont venus nous aider bénévolement.

Je remercie les sponsors qui nous ont permis la réalisation de ce tournoi.

Nous attendons des joueurs classés jusqu'à -15, -30, et des numérotés internationaux.

Les quatre derniers jours, des trib-

unes (prêtées par la commune de Dinan) ont été installées et les matchs se sont déroulés sur les deux courts du bas. Au cours de ce tournoi une tombola a été organisée pour les visiteurs, le lot à gagner était "une semaine de vacances".

Mais dans la dynamique de notre club et pour continuer l'animation nous avons inscrit des équipes en championnat Séniors plus de 35 ans, 45 ans et Mixte.

Avec notre optimisme nous attendons avec impatience que soit résolu par la Mairie de TADEN l'achat du Club qui devrait intervenir dans les mois qui viennent.

André COLSON
Président

Soirée Celte

La traditionnelle soirée celte a réuni près de 130 personnes venues parfois de loin (Nantes-Cholet-Bourges).

Notre municipalité était représentée par Mr Le Maire, le secrétaire Gal, des adjoints et les passionnés de musique et danses celtiques.

L'orchestre des Gwerzillons a animé de belle manière cette soirée où chacun a pu apprécier nos galettes et crêpes préparées avec soin par les bénévoles de l'association.

Auparavant au cours de l'assemblée générale du comité de jumelage de Taden nous avons déploré le silence des alsaciens.

Soyons optimistes pour la suite en pensant raisonnablement au 10^e anniversaire du jumelage qui devrait avoir lieu en août 2012.

Notre prochain rendez-vous auquel vous êtes convié sera le pique-nique champêtre des bords de Rance le 14 juillet prochain.

Michel CASIEZ



Taden Animations

26 janvier 2011 réunion et élection d' 1/3 du bureau.
La parole est donnée à Nicole Pitrel Présidente.

↳ Rappel des manifestations de l'année 2010.

Créatittude

Excellente manifestation très appréciée par les exposants comme par les visiteurs. Pas de reconduction pour 2011 (problème de date au calendrier)

1^{er} Feu de la St Jean

Très belle fête, où chacun a pris beaucoup de plaisir, avec une foule importante.

Vide greniers

Incontournables dans la vie de l'association, dans ce lieu magique qu'est le Manoir de la Grand'Cour.

Noël 10^e anniversaire

Concert magique et féérique avec 60 choristes. Cette journée, reste la manifestation phare de l'association.

↳ Il en résulte un bilan financier positif pour l'année 2010.

Nicole Pitrel a mis l'accent en remerciant tous les bénévoles pour leur aide, et surtout le très gros coup de main apporté par l'association pétanque, une asso au service d'une autre asso.

Après le discours et le bilan, la réélection du bureau avec 1/3 sortant.

27 votants
24 bulletins exprimés
3 nuls

Ont été élus : Carvenant J, Lemounier H, Marion R, Pertuisel G, Duval JR, Frontin A, Legendre JP, Porée B, Barbé A et Mayer R.

Clôture de cette soirée par une galette des rois.



Info du club de gym . . .

Allez passer un bon moment, entre efforts et rigolade, à la salle MTL à Trélat

En soirée,

Tous les lundis, de 19 h 30 à 20 h 30

Tous les jeudis,

de 18 h 30 à 19 h 30 ou de 19 h à 20 h
(à partir du mois de Mars).

En matinée,

Tous les vendredis de 10 h à 11 h (gym douce)

Que vous souhaitiez participer à un, deux ou 3 cours, le tarif est de 52.00 euros pour l'année.

Bien sûr, les cours dispensés sont mixtes et les messieurs sont les bienvenus.



Galette des rois du 17 janvier 2011. Au centre, Jessy Lecuyer animateur sportif.





Projet d'installation de **DECATHLON** à **TADEN**

Les travaux d'aménagement de la voie d'accès à la plateforme de DOMBRIAND 2, qui doit accueillir dans un premier temps l'enseigne DECATHLON, sont en cours. Réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Commune de TADEN, propriétaire du chemin cadastré, tous les travaux (voirie et réseaux divers) sont remboursés intégralement à la collectivité par le pétitionnaire du permis d'aménagement de la zone commerciale « la SARL DOMBRIAND » représentée par le Directeur Monsieur James CADIEU.

Après les réseaux d'assainissement et les divers réseaux d'alimentation électrique (Poste HTA) et d'éclairage public qui seront achevés pour la fin du mois de mars, l'entreprise de travaux publics SETAP réalisera un grave bitume pour faciliter l'accès au chantier de construction de DECATHLON.

Concernant l'opération d'aménagement de DECATHLON sur le site de DOMBRIAND 2, le permis de construire a été délivré le 07 décembre 2010 et le délai de recours des tiers de deux mois est expiré depuis le 20 février 2011 compte tenu des dates de notification, d'affichage en mairie et sur le site et de constat d'huissier.

Les premiers travaux de terrassement de la plateforme commenceront au cours du mois de mai, en fonction des conditions climatiques et après intervention du cabinet d'études et de géomètres experts « Prigent & Associés » pour la réalisation du plan de bornage définitif et en particulier du plan de la parcelle du projet Décathlon.

La durée des travaux de construction et d'aménagement sont estimés, selon Monsieur Christophe GOETHALS, Responsable Développement de la société DECATHLON, à cinq ou six mois en fonction des aléas techniques ou climatiques. La date d'achèvement de la construction et donc de l'ouverture de l'enseigne peut ainsi être estimée au mois d'octobre 2011.

Par ailleurs, les membres du conseil municipal ont décidé, au cours de la séance du 15 février 2011, de dénom-

mer la voie d'accès à la zone de « DOMBRIAND 2 », rue du Pont des Planches.



A l'Abord'âges sur un nouveau cap

Augmenter la voilure

Depuis 2008, la Scop à l'Abord'âges apporte des solutions de garde collective aux habitants de la commune de Taden. Après l'accueil de loisirs et le jardin d'enfants, la Scop augmente la voilure avec le pôle enfance qui se déploiera sur une surface de 1000 m². L'implantation, au cœur de l'activité économique de la zone des Alleux, a été rendue possible grâce à l'appui de la Caf des Côtes d'Armor et de la mairie de Taden qui a cédé un terrain à la Scop et assumé les travaux de voirie.

Un service de plus pour les entreprises et leurs salariés

En plus de l'accueil de loisirs, qui y sera relocalisé dès juillet et passera à une capacité de 100 places, à

l'Abord'âges crée un nouveau service : une crèche inter-entreprises. Perpétuant le souci de proposer des horaires atypiques, elle constituera une solution de garde des enfants de 5h00 à 21h30, unique sur le Pays de Dinan. D'une capacité de 40 places, elle accueillera dès la rentrée de septembre, des enfants âgés de 0 à 6 ans issus de familles de

salariés des entreprises adhérentes implantées sur Taden et les communes environnantes. Elle sera à l'origine de la création d'une douzaine d'emplois.

Pour tout renseignement

vous pouvez contacter à l'Abord'âges au **02 96 39 72 08**.



1^{er} arbre d'à l'Abord'âges

Le projet de pôle enfance-jeunesse de Taden a connu son premier élément concret le 30 mars dernier à travers la plantation de son premier arbre. Autour du jeune chêne étaient réunis des enfants de l'accueil de loisirs, des représentants d'à l'Abord'âges et des personnalités. À l'invitation de David Meunier, directeur général de la Scop, le président de la Caf des Côtes d'Armor, M. Depagne, le conseiller général, M. Calistri et M. Claudeville,

maire de Taden ont participé à marquer cet événement.

La suite du projet se concrétisera rapidement. Les premiers éléments du bâtiment seront mis en place courant du mois d'avril. L'accueil de loisirs, aujourd'hui implanté à Trélat, intégrera les nouveaux locaux début juillet. Les enfants de moins de trois ans pourront, quant à eux, investir la crèche inter-entreprises dès la fin du mois d'août.



Une promenade scolaire en 1938

Qui n'a pas souvenir des années passées sur les bancs de l'école, des camarades de classe, des maîtres, des jeux de cour et des sorties scolaires? Si ces dernières sont à présent fréquentes, elles étaient autrefois plutôt rares, a fortiori avant guerre.

C'est pourquoi la découverte d'un livret intitulé : **Promenade scolaire 4 juillet 1938** a suscité ma curiosité.



À L'INTÉRIEUR :

cinq rédactions d'enfants, soigneusement recopiées par le maître Mr Le Guen et illustrées de photos.⁽¹⁾⁽²⁾

A la qualité des textes, on imagine les heures passées à travailler sur le vocabulaire et la syntaxe. Mais, ce qui est touchant, c'est que les enfants ont su garder toute leur spontanéité. Pour vous raconter le 'périple' de ces enfants, j'ai choisi de recopier bon nombre de leurs phrases. Elles sont en italique (avec une seule modification : la substitution du présent au passé simple pour plus de fluidité).

Reportons-nous donc 73 ans en arrière et revivons cette excursion avec les yeux de ces petits qui, pour la plupart, n'étaient jamais allés à St Malo et qui, ce jour là, étaient bien loin d'imaginer qu'une guerre éclaterait un an plus tard et bouleverserait leur vie !

EN ROUTE



de gauche à droite : Maurice Bourlet, Jean Pigeon, Paulette Bézard, Lucien Aveline, André Josse, Bernard Coganne, Yvonne Josse, Hélène Hamoniaux, Lucienne Lenoir, Yvonne Maudet, Célestin Josselin, Joseph Bucaille.

En ce matin pluvieux du 4 juillet 1938, ils sont 12 élèves de la classe supérieure de Mr Le Guen à se rassembler dans la cour de l'école du bourg. La sortie à St Malo marque non seulement la fin de l'année scolaire mais également, pour certains, la fin de la scolarité. Une semaine plus tôt, en effet, les 9 plus âgés ont passé leur certificat d'études, avec succès du reste.

Cette sortie, ils en ont rêvé ! : *Bien avant le certificat d'études, il n'était question dans les conversations que du voyage de fin d'année*, raconte Lucienne. *Nous étions indécis quant à une excursion au Mont St Michel et une dans la vallée de la Rance. Notre caisse de coopérative n'étant point trop riche, nous décidâmes d'une promenade Dinan St Malo*, précise Jean.⁽³⁾

Les enfants descendent d'un bon pas par la vallée des Chênes, *malgré une pluie fine qui fouette le visage*. Arrivés au port de Dinan, ils prennent place dans la « Reine des plages » une des vedettes vertes. Célestin s'assied *en avant pour mieux voir ! Le moteur ronfle, on dénoue les grosses cordes de chanvre et le bateau s'ébranle. De l'écume blanche bave aux étraves et un gloussement continu d'eau se fait entendre tandis qu'un grand V liquide s'ouvre devant le bateau*. La vedette passe devant *l'usine à paniers*⁽⁴⁾ et Roger Bucaille, un des petits de l'école, la suit en courant sur le chemin de halage *jusqu'à une distance éloignée*. Un des enfants embarqués, *reconnaît même sa maison, à l'Asile des Pêcheurs*⁽⁵⁾.

Puis la vedette passe *dans la Plaine de Taden et sous le Rocher Lucas couvert de genêts dorés, qui se mirent dans les eaux*. Les autres élèves de la classe, en congé exceptionnel pour

l'occasion, sont tous là *et souhaitent bon voyage* en gesticulant sur le chemin de halage. De la vedette, on aperçoit bientôt *le Châtelier et ses maisonnettes ceinturées de lierre et coiffées de toit rouges, ce qui les rend gaies et coquettes*.

Enfin, c'est l'arrivée à Livet et l'éclusage : *Cela m'intéresse fort*, nous dit Jean, *on ouvre une lourde porte à 2 battants et nous entrons. Trop longtemps à mon gré, nous sommes emprisonnés dans une sorte de boîte d'eau, quand enfin la seconde écluse s'ouvre, elle aussi comme la première*. Il en est une qui n'est pas mécontente de la durée de la manoeuvre : c'est Lucienne qui peut tout à loisir observer *le long des murs des petits crabes qui se sauvent pendant la longue descente de l'eau*.

APRÈS LIVET,

c'est l'entrée en mer.

L'eau est vert foncé, de grosses vagues ondulent et ramènent sur les rives toutes sortes de plantes marines.



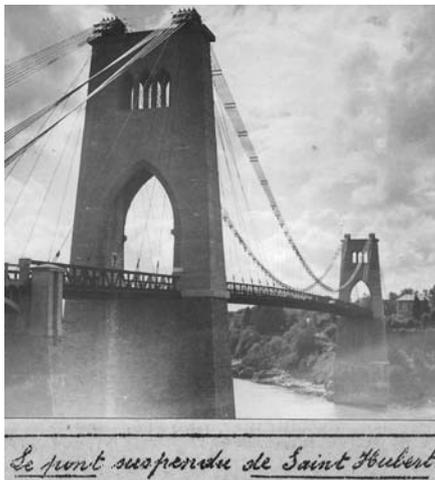
La vedette passe sous le pont de Lessard⁽⁶⁾ : *un grand pont supporté par des piles géantes et sous lequel, tous en cœur, les enfants hurlent*



coucou...coucou, que l'écho, dont les effets sont curieux à cet endroit, répète une infinité de fois.

Sur la rive gauche, apparaissent des pans de mur et quelques tours, le tout noyé dans les arbres. C'est le Chêne vert, restes d'un château féodal que plusieurs ont eu la chance de visiter grâce à l'instituteur. Et dans la grève de Plouër, des gens se promènent les pieds nus.

Mais ce qui fascine bientôt les enfants, c'est le pont St Hubert⁽⁷⁾, dont le tablier bombé comme une douve de tonneau est attaché, par une multitude de câbles noirs, à 2 piliers, pareils à 2 colosses. Une véritable merveille de construction ! André aperçoit même un homme, un pot de peinture à la main, qui se cramponne aux cordages du pont !



Le pont suspendu de Saint Hubert.

La mer devient de plus en plus mauvaise et on voit de larges trous se creuser entre 2 vagues. La vedette tangue et roule et cela fait peur car la mer semble être en colère. De plus il fait froid.

Célestin en témoigne : *Pour mon compte, je grelotte dans mon manteau, dont j'ai soigneusement relevé le col. Ce roulis n'est toutefois pas pour déplaire à Jean qui souhaiterait plus de balancements et qui achète quelques bonbons à un des mariniers. C'est sûr, rien de tel pour le réconfort !*

Soudain l'horizon semble s'étendre et s'éclairer : la vedette s'approche du port de St Malo.

Quel charmant spectacle, écrit André. Les enfants admirent le paysage : il y a des plages au sable doré; la mer qui s'étend à perte de vue, tachée ci et là de petites taches noires fumantes, (les vapeurs); des multitudes de rochers noirs qui sortent de l'eau frangés d'écume et le va et vient continu des vedettes entre Dinard et St Malo.

➤ A ST MALO

Enfin, le groupe débarque à St Malo.

Les enfants escaladent prestement une vingtaine de marches pour déboucher, oh surprise ! sur les remparts. Quel coup d'œil mes amis ! nous dit Jean.

Après une courte halte dans un square, où ils goûtent de bon cœur, les enfants continuent leur marathon : c'est tout d'abord la visite du tombeau de Chateaubriand, un gros bloc de granit entouré de hautes grilles où la prudence est de mise car la digue est tapissée de goemons gluants et glissants. Une petite photo souvenir devant la statue de Jacques Cartier et hop ! On court visiter la cathédrale : *Qu'elle est grande avec son clocher élancé aux mille dentelles de pierre mais qu'il y fait sombre ! Dans le chœur, les enfants lisent ces quelques mots qui en disent beaucoup ! Ici Jacques Cartier se mit à genoux avant de partir à la découverte du Canada.*

Le temps presse... certains achètent des cartes postales à un marchand ambulant, d'autres rentrent dans un bazar tout proche et y choisissent quelques objets. Mais le meilleur est encore à venir : *dans un café chic, on se désaltère de sodas, bocks et café au choix de chacun.*

➤ DINARD - TADEN,

le retour

La traversée St Malo Dinard se fait sous une forte ondée. Heureusement que le meilleur du voyage est fait, car le vent gémit et le bateau se dandine parfois si fort que j'ai peur, nous confie Lucienne qui enchaîne, en parlant du débarcadère : *Ce qui me plaît, c'est l'ascenseur qui lentement nous enlève comme un ballon.*

A cause du mauvais temps, la visite de Dinard est écourtée. Le groupe passe devant le casino teint en ocre et la plage déserte et se rend bien vite à la gare. *Le train s'ébranle à six heures moins dix, après un long coup de sifflet. Il s'arrête à Pleurtuit, Pleslin-Plouër et enfin à St Samson où les enfants descendent.*

La fin des rédactions atteste de l'im-mense plaisir que cette sortie leur a procuré : *La journée s'est très bien*

passée et j'aimerais en faire une autre l'an qui vient (Yvonne) Quelle bonne journée (André) Chacun rentra chez soi à Taden enchanté de sa journée (Celestin et Jean). Nous nous en rappellerons longtemps (Lucienne)

Merci à Mme Claude Josse de la Granville, pour m'avoir donné l'idée de cet article, à Mrs André Josse, Eugène Hamoniaux et plusieurs autres pour leurs précieux renseignements.

J'espère que cet article aura rappelé aux protagonistes de cette excursion et à leur famille de bons souvenirs et qu'il aura ému les autres.

E. Thoreux

➤ NOTES

⁽¹⁾ Mr Edouard Le Guen a été instituteur à Taden de 1932 à 1956, date de son départ en retraite. Il était le maître des grands dans les locaux de l'école de garçons (actuelle bibliothèque) tandis que son épouse avait les petits en charge, à l'école des filles (actuelle école maternelle). Si garçons et filles étaient séparés à l'origine, les 2 écoles étaient devenues mixtes à la Toussaint 1937. Les photos ont été prises et développées par Mr Le Guen.

⁽²⁾ Les auteurs des 5 rédactions sont André Josse, Lucienne Lenoir (†), Yvonne Maudet, Célestin Josselin (†) et Jean Pigeon.

⁽³⁾ Pour alimenter la caisse de la coopérative, les enfants de l'école effectuaient certains travaux, dont la "cueillette du gui"

⁽⁴⁾ Usine Norman à La Courbure.

⁽⁵⁾ Il s'agit de Maurice Bourlet, dont la mère tenait un café à L'Asile des Pêcheurs et dont le père était marinier.

⁽⁶⁾ La photo prise par Mr le Guen est intéressante car elle montre l'ancien pont de Lessard, destiné au passage d'une ligne de chemin de fer. Bombardé une 1ère fois par les alliés en juin 1944, il fut finalement détruit par les troupes allemandes qui le firent sauter dans la nuit du 1er au 2 août. Le pont actuel a été inauguré en juin 1950.

⁽⁷⁾ Achevé en 1928, il vit, lui aussi, son tablier entièrement détruit en 1944 par les forces alliées. Ses piliers semblèrent se défier 13 ans durant jusqu'à sa reconstruction de 1957 à 1959.





Franziska, Akane & Vicente Cherchent une famille d'accueil



Des Etats-Unis, des Pays Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre d'Echanges Internationaux.

Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour la rentrée scolaire 2011, le CEI



cherche des familles prêtes à accueillir Franziska, Akane et Vicente.

Ils sont respectivement originaires d'Allemagne, du Japon et d'Equateur, sont âgés entre 16 et 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, la photographie, le handball ou encore la danse.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture

sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

CONTACT

Sylvia HENNEBELLE
65 rue Yves Kerguelen
22190 PLERIN
02 96 73 15 90 ou 06 09 18 13 89



L'église de Taden

Depuis le 1er Janvier 2011, L'église de TADEN est fermée au culte, suite à un accord passé entre la municipalité et Monsieur l'Abbé GAULTIER affectataire de l'église :

DEBUT DES TRAVAUX :

Le lundi 24 Janvier des ouvriers de l'entreprise Coreum de Bleury les Eaux(Morbihan) ont déposé le retable.

1- L'objectif premier était :

- d'en vérifier l'état pour une restauration éventuelle,
- refaire les fixations si on le remet en place après les travaux de gros œuvre.

2- Nous voulions vérifier si la fresque, découverte sous la toiture, ne se prolongeait pas

de chaque côté de la verrière du chœur, masquée par quelques couches de peinture ou d'enduit. D'après les archives paroissiales de Saint Samson, que nous avons pu consulter avec l'aide précieuse de Mr Elie Rouault, nous savons que des travaux de menuiseries et de peintures ont été réalisés, sur le maître autel et le retable en février et juin 1936.

A l'heure où j'écris ces lignes nous n'avons pas les résultats de cette expertise.

COMPRENDRE NOTRE ÉGLISE AUTREMENT :

l'existence d'une porte Sud murée (à côté du contrefort), l'extension de

l'église sous forme de 2 chapelles latérales postérieures à la construction. Le positionnement du clocher au deux tiers de la longueur de la nef, avaient conduit plusieurs d'entre nous à imaginer que l'église avait été rallongée et à cette occasion dotée de 2 chapelles latérales.

Or, si la fresque ancienne a été peinte, entre le 12^e et le 14^e siècle, nous sommes obligés d'admettre un autre scénario :

L'église est construite dans sa longueur actuelle, du pignon Ouest au pignon Est, avec sa verrière enjolivée par la fresque, visible sous la charpente puisque non occultée par la voûte.

Ensuite les 2 chapelles vont venir s'imbriquer, avec difficulté, dans la toiture principale (des éléments disparates dans la charpente attestent de cette difficulté).

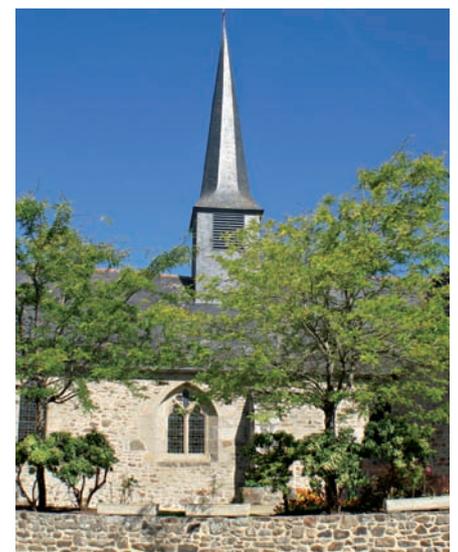
Plus tard une voûte va venir cacher la charpente, et donc aussi la fresque.

Le tremblement de terre de 1640 (appelé riblement), bien qu'ayant eu l'église comme épicerie aurait laissé intact le pignon Est, et par le fait même épargné la fresque.

C'est toujours avec émotion que nous découvrons les traces de notre passé lointain. Nous considérons déjà notre église comme un petit joyau remarquable de simplicité à l'image du

manoir qui lui est sûrement contemporain. Peut-être nous révélera-t-elle d'autres surprises... Nous vous tiendrons au courant.

Yves Prié





L'histoire, **passerelle** entre les **générations**

À l'heure où tout s'accélère formidablement, où l'évolution des technologies de l'information est telle que plus personne ne semble pouvoir analyser sereinement l'enchaînement des événements, le fossé paraît s'accroître chaque jour un peu plus entre les générations.

Et pourtant, il existe encore des possibilités de faire rencontrer des enfants et des personnes à l'âge très avancé. L'histoire permet cela.

Mardi 22 février 2011, une rencontre de ce type eut lieu à l'école des Forges de Trélat.

Quatre « anciens », nés entre 1915 et 1923 retournèrent à l'école pour échanger avec des enfants, élèves de CM2, tous nés au XXI^e siècle, et raconter certains souvenirs de leur vie pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Cette séance fut organisée dans le cadre scolaire de l'enseignement de l'histoire.

Outre l'aspect pédagogique intéressant que cette rencontre comporta, elle présenta surtout l'intérêt de montrer comment, en 2011, des êtres que beaucoup de choses séparent a priori, peuvent se retrouver autour d'un même thème et échanger des informations et des émotions.

De ce point de vue, cette expérience fut réussie et elle me conforte aujourd'hui dans la conviction que de tels échanges doivent être développés.

En tout cas, les acteurs de la rencontre de cette journée du 22 février en sortirent satisfaits : les enfants d'abord, impressionnés de voir comment l'histoire étudiée en classe pouvait rejoindre la forme vivante et touchante de témoignages concrets et directs, les anciens enfin, tous ravis d'avoir contribué à mieux faire connaître cette douloureuse période, et tous prêts à revenir à l'école pour prolonger l'expérience.

Je leur suis aujourd'hui très reconnaissant d'avoir accepté de participer à cette rencontre.

N'en déplaise à certains, l'histoire reste une discipline essentielle qui ne doit être négligée si l'on veut contribuer à former d'authentiques citoyens du monde.

Qui plus est, une opération telle que celle menée modestement à l'école des Forges mardi 22 février 2011, montre l'un des autres intérêts de l'histoire : celui de permettre de faire le lien, d'être une authentique passerelle entre les générations.

Jean-Luc Joan



La **vie** de nos **écoles**

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2011-2012 pour les écoles maternelles et élémentaires.

Afin d'anticiper au mieux les effectifs de la rentrée scolaire 2011-2012, les parents des enfants nés en 2008 ou les nouveaux arrivants sont invités à venir inscrire leurs enfants auprès de la Mairie.

Il faut vous présenter avec :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé de votre enfant
- Un certificat de radiation, pour les enfants qui arrivent d'une autre école

➤ **Rentrée scolaire**
le 5 septembre 2011

➤ **Rappel du calendrier des vacances**

Toussaint	Du Samedi 22 octobre 2011 Au Jeudi 3 novembre 2011
Noël	Du Samedi 17 décembre 2011 Au Mardi 3 janvier 2012
Hiver	Du Samedi 11 février 2012 Au Lundi 27 février 2012
Printemps	Du Samedi 7 avril 2012 Au Lundi 23 avril 2012
Début des vacances d'été	Le Jeudi 5 juillet 2012

Mairie tél : 02 96 87 63 50



Amicale **Laique**

Le 10 décembre dernier, nous fêtons l'arbre de Noël des écoles de Trélat - Taden. Une nouvelle fois, les enfants et les enseignants nous ont offert un beau spectacle (chants et danses). Celui-ci s'est clôturé par la venue du Père Noël qui a offert à chaque enfant un livre. Une nouveauté : un petit marché de Noël était ouvert pendant toute la soirée. Divers objets de décorations confectionnés par les parents étaient mis en vente, permettant de récolter des fonds pour les

écoles. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette soirée et qui ont contribué à sa réussite.

En ce début d'année, nous préparons activement les prochaines manifestations. A savoir, le vide grenier, qui se déroulera le 15 mai à Trélat (2 euros le mètre), et la kermesse des écoles le 19 juin au Manoir de Taden. A cette occasion, nous sollicitons les tadenais afin de récolter des lots. Nous

vous en remercions par avance !

A bientôt.

Les membres de l'Amicale Laique

➤ **CONTACT**

**Pour tous renseignements,
réservation pour le vide-grenier :**
MME JOSSELIN Soizic
présidente de l'Amicale Laique
au 02 96 39 16 65.



VOUS **préparez** vos **examens** VOUS **partez** en **vacances**

IMPORTANT : Vérifier la validité de votre carte d'identité ou de votre passeport. Délais beaucoup plus longs.

↳ **CARTE IDENTITE**

Le délai d'obtention de votre carte d'identité est d'environ **trois semaines à un mois**.

Validité 10 ans

Gratuite

Ou 25 euros si l'ancienne carte n'est pas restituée

Pièces nécessaires :

- Deux photos identiques et récentes fond clair et neutre (pas de chapeau, pas de casquette ni de bandeau dans les cheveux) – format 35 mm x 45 mm

(ne pas les séparer- ne pas découper le contour blanc). Les photos scannées sont refusées.

- Ancienne carte d'identité

- Deux justificatifs de domicile différents, (facture EDF, EAU, TELECOM...)

- Présence obligatoire d'un des parents pour un enfant mineur

- En cas de divorce, copie du jugement du TGI

- Acte de naissance délivré par la mairie de votre lieu de naissance, **si la C. I. n'est plus en cours de validité depuis plus de deux ans.**



↳ **PASSEPORT**

environ un mois

Prendre rendez-vous à la Mairie de Dinan - service des passeports

Pièces nécessaires :

Mêmes pièces à fournir que pour la carte d'identité

Ajouter un timbre fiscal à 86,00 euros

Et copie de la carte d'identité.



Médaille d'honneur du travail Promotion du 1^{er} janvier 2011

Bordereau sans diplôme

Médailles	Réциpiendaires
Argent	Mme Le Leurch Catherine, Taden - Infirmière, Polyclinique du Pays de Rance à Dinan
Vermeil	Mr Boivin Pierrick, Taden - Technicien des métiers de la banque, BNP Paribas groupe de production et d'appui commercial Bretagne à St Grégoire Mme Travers Sylvie, Taden - Technicien des métiers de la banque, BNP Paribas groupe de production et d'appui commercial Bretagne à St Grégoire
Grand Or	Melle Henry Madeleine, Taden – Agent professionnel qualifié, Nethouse services à Dinan Mme Robert Jacqueline, Taden - Agent professionnel très qualifié, Nethouse services à Dinan





Programme **Breizh Bocage** 2011 **Reconstitution** du **bocage** en **espace rural**

Communes de TADEN, QUÉVERT et SAINT-SAMSON SUR RANCE

Breizh Bocage est un programme de reconstitution du bocage, à l'échelle de la Bretagne et destiné à tous (collectivités, agriculteurs et particuliers). Ce dispositif Breizh Bocage vise principalement à améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques mais présente également un intérêt pour la protection des cultures, la préservation de la biodiversité, la production de bois et la restauration des paysages. **L'objectif est donc de créer de nouvelles haies bocagères ou talus et de regarnir les haies existantes, dans le cadre d'opérations collectives.**

Ce programme est un partenariat entre le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, le Conseil Général des Côtes d'Armor, le Conseil Régional, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Communauté de Communes de Dinan.

➤ Dans le cadre de Breizh Bocage, les actions sont entièrement financées.

Les dépenses éligibles sont :

- Création de talus
- Création de haies à plat ou sur talus, avec débroussaillage préalable, travaux du sol, fourniture des plants, plantations... Création de bosquets (moins de 1 Ha) (travaux du sol, plantations, entretien)
- Regarnissage de haies. Travaux d'amélioration du néobocage (haies de moins de 20 ans) : désignations de coupes, tailles de formation
- Travaux hydrauliques (fermeture de brèches, création de zones tampon...)

Toutes ces actions sont accompagnées d'un entretien de croissance financé pendant 3 ans.

Les personnes intéressées par ce programme peuvent contacter la mairie de leur commune ou l'Association C.O.E.U.R. Emeraude., en charge de l'animation Breizh Bocage, au 02.96.82.31.78. Un technicien vous rendra visite, validera la demande et établira votre projet de plantation.

➤ Les Haies du Bocage Breton : des avantages reconnus

Rôle anti érosif et brise vent :

des recherches ont prouvé que des haies bocagères augmentent les productions et le bien-être animal. Les haies et talus réduisent l'érosion et les pertes en matière organique des sols, et participent donc au maintien des capacités de production des parcelles agricoles sur le long terme.

Rôle hydraulique important :

l'infiltration des eaux de pluies est meilleure dans les zones où le maillage bocager a été maintenu. Les eaux ruissellent moins et le lessivage des parcelles est réduit, ainsi que les pollutions.

Diversité plus grande :

les haies abritent une grande diversité de la faune qui s'équilibre et empêche les grandes disséminations nuisibles aux cultures (lutte intégrée). De plus, les haies permettent à la faune de se déplacer, de se nourrir et de se reproduire.

Production de bois d'oeuvre et de chauffage :

depuis toujours, les haies ont constitué une ressource importante en bois d'oeuvre et de chauffage. La productivité végétale y est en effet très importante. Alors que les énergies renouvelables sont de plus en plus recherchées, les haies constituent une ressource à valoriser.



Des **chauves-souris**, toujours menacées d'**extinction**

La naissance d'un unique petit par an et un faible taux de survie la première année sont les facteurs qui limitent la reconstitution de leurs populations après un siècle de déclin.

L'association Bretagne Vivante réalise un inventaire permanent des populations de chauves-souris afin de suivre leur dynamique et avoir un indicateur de la qualité de la biodiversité.

Parmi les plus connues et les plus communes sont les petites pipistrelles qui se logent derrière nos volets ou entre les ardoises et l'isolation. Mais d'autres espèces méritent une attention toute particulière : **celles qui sont suspendues de façon très visible aux poutres des combles et greniers (en été) et au plafond des caves (en hiver) : les rhinolophes et les murins.**



Appel à témoignage

Vous connaissez un lieu occupé par des chauves-souris ?

Contactez-nous

au 06 38 83 66 82 (M. Farcy)

ou au 06 83 05 09 92

(M. Le Houédec)



Bretagne Vivante respecte la quiétude des animaux, la confidentialité des lieux et apporte toute information sur ces animaux.

Diabéto-Pays de Rance

permanences

le 1er et le 3ème jeudi de chaque mois (sauf vacances scolaires), ou sur rendez-vous de 13h30 à 15h30, à la Maison des Associations La Source, boulevard André Aubert à Dinan.

L'association propose une permanence permettant aux personnes concernées par le diabète de rencontrer des patients bénévoles pour partager leurs expériences.

Contact

Tél. : 09-50-96-71-56

Mèl : diabetopaysderance@hotmail.fr



MANIFESTATIONS

Calendrier

15 Mai

VIDE-GRENIER

Amicale Laïque - Trélat

15 Mai

TRIATHLON

CEPS Dinan Armor - Bords de Rance

21 Mai

COUSCOUS

Club de l'Amitié - Salle MTL

22 Mai

ASSEMBLEE GENERALE

Football - Salle Frémur

28 et 29 Mai

TOURNOI JEUNES ET SENIORS

Football - Trélat

12 Juin

THE DANSANT

Club de l'Amitié - Salle MTL.

19 Juin

KERMESSE des Ecoles

Amicale Laïque - Manoir

25 juin

FEU de la St JEAN

Taden animations - Manoir

26 Juin

REPAS de FIN D'ANNEE

Entrez dans la Danse - Salle MTL

29 Juin

LOTO

Club de L'Amitié - Salle Neuville

3 Juillet

VIDE-GRENIER

Taden Animations - Manoir

14 Juillet

PIQUE-NIQUE

Jumelage - Plaine de Taden

30 Juillet

GALETTES-SAUCISSE

Club de l'Amitié - Salle Neuville

21 Août

VIDE-GRENIER

Taden Animations - Manoir

27 Août

CONCOURS DE PETANQUE

Club de Pétanque - Salle Neuville

6 Septembre

GRILLADES

Club de L'Amitié - Salle Neuville

11 Septembre

THE DANSANT

Club de l'Amitié - Salle MTL



➔ **MANIFESTATIONS**

Calendrier (suite)

18 Septembre
PECHERIE
Amicale des Chasseurs
Etang de Trélat

25 Septembre
VIRADES DE L'ESPOIR
Mucoviscidose
Salles MTL et Frémur

4 Octobre
LOTO
Club de l'Amitié - *Salle Neuville*

21 Octobre
REMERCIEMENT Virades
Mucoviscidose - *Salle MTL*

22 Octobre
CONCOURS DE BELOTE
Club de l'Amitié - *Salle Neuville*

23 Octobre
(au lieu du 16 octobre)
REPAS CCAS
Municipalité - *Salle MTL*

29 Octobre
REPAS
Foot - Salle MTL

12 Novembre
CHOUROUTE
Club de l'Amitié - *Salle MTL*

19 Novembre
REPAS
Amicale Laïque - *Salle MTL*

23 Novembre
COUSCOUS
Entrez dans la Danse - Salle MTL

29 Novembre
CONCOURS D'ALUETTE
Club de l'Amitié - *Salle Neuville*

6 Décembre
GOUTER DE NOEL
Club de l'Amitié - *Salle Neuville*

10 Décembre
CONCERT
Taden Animations - *Salle MTL*

11 Décembre
MARCHE DE NOEL
Taden Animations - *Manoir*

16 Décembre
ARBRE DE NOEL
Amicale Laïque - *Salle MTL*

17 Décembre
REPAS DE NOEL
Club de l'Amitié - *Salle MTL*

Une réponse globale pour le bâti écologique en Pays de Dinan



La SCIC ECLIS, constituée de 40 membres sociétaires (collectivités, entreprises du bâtiment spécialisées en éco-construction, centres de formation, particuliers) a pour objectif d'animer, de coordonner et de développer une filière locale éco-habitat sur le territoire du Pays de Dinan.

Elle s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent s'informer, se former ou être accompagnés dans des projets de **rénovations ou de constructions écologiques**.

Pour répondre à vos besoins, ECLIS s'appuie sur les compétences de ses sociétaires professionnels (artisans, bureaux d'études, architectes) et d'un réseau d'intervenants.

➔ Notre offre de service

Une plate forme d'accueil, d'information et d'orientation :

- un accueil du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h,
- un centre de ressources dédié à l'habitat écologique en accès libre,
- des réunions d'information collective mensuelles pour vous présenter la SCIC ECLIS, ses services et vous parler de l'éco-habitat (sur inscription)
- des conseils « à la carte » sur vos projets en éco-construction (sur rendez-vous)

Des formules d'accompagnement pour vous aider :

- à faire des choix
- pendant la réalisation de votre chantier.

Des ateliers de découverte et d'échange

sur les différents aspects de l'habitat écologique pour les particuliers, les collectivités (introduction à l'éco-construction, éco-rénovation du bâti ancien...).

Des actions de formation

en direction des professionnels et des demandeurs d'emploi.

➔ CONTACT

Renseignements et inscriptions

Tél : 02 96 87 94 86
Courriel : contact@scic-eclis.org



Comité **FNACA** Taden

Le 6 janvier, une réunion de bureau a été décidée suite au décès de Monsieur Guy RENAULT.

➔ Un nouveau bureau a été élu :

Président d'Honneur :
CLAUDEVILLE Bertrand
Président : **FREDOUEIL Pierre**
Vice-Président et Porte-drapeau :
ROLLAND Gilbert
Secrétaire : **SCHERFLING Jean**
Secrétaire-adjoint : **BELLEBON Jean**
Trésorier : **BOUC Nello**
Trésorier-Adjoint : **JEGOU Robert**
Membres : **BRUGALAY François**
BRUGALAY Roger
BOUARD Michel
CHAPON Claude
OVEL Claude

La galette des rois a eu lieu le 20 janvier et a rassemblé 48 personnes.

Un voyage d'une journée a eu lieu le vendredi 1^{er} avril autour de la presqu'île de PLOUGASTEL avec une croisière déjeuner à bord d'un bateau panoramique. La visite a duré environ 3 h 30.

11 novembre : tous les 11 novembre, après la cérémonie au Monument aux Morts, nous nous rassemblons autour d'un repas.

Une sortie pêcheurie - pique-nique est en pourparler aux beaux jours.





Avec le **retour** des **beaux jours**, quelques **conseils** toujours d'**actualité**...

Nous vous rappelons que l'incinération des déchets industriels, déchets végétaux ou ordures ménagères à l'air libre est strictement interdit.

2 déchetteries à votre service

➔ Jours et horaires d'ouverture des déchetteries

LES DECHETTERIES	JOURS	HORAIRES DES 2 DECHETTERIES
Déchetterie des Landes Fleuries Rue Auguste Pavie Quévert Tél : 02.96.87.51.37.	} Lundi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi	Période d'hiver : (du 1er octobre au 31 mars) 9H00 / 12H30 14H00 / 17H30
Déchetterie de Conillé Saint Hélen Tél : 02.96.88.23.22.	} Lundi Mardi Vendredi Samedi	Période d'été : (du 1er avril au 30 septembre) 9H00 / 12H30 14H00 / 18H30

➔ **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES** Mairie de Taden au 02 96 87 63 50 et/ou La CODI au 02 96 87 14 14

La limitation du bruit

Respectez les horaires pour la limitation du bruit (tonte de gazon, travaux bruyants ou rassemblement d'amis).

➔ Pour information

les horaires auxquels les bruits extérieurs sont autorisés :

Les jours ouvrables de : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h30
 Le samedi de : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
 Les dimanches et jours fériés de : 10h00 à 12h00

➔ Conciliateur de justice

Permanence à la Mairie

M. BLONDEL

Le 1^{er} lundi de chaque mois (sauf juillet et août) sur rendez-vous de 9h30 à 11h30.



Le **jardin** en **avril**

➤ **Quels sont les trois gestes à faire dans son jardin en avril ?**

Le mois d'avril est celui qui amorce la belle saison pour le jardin. Il faut donc débarrasser celui-ci des résidus de l'hiver pour le préparer à accueillir plantes et potager.

Mon premier conseil est de nettoyer le jardin en enlevant les mauvaises herbes, les feuilles mortes, la végétation non désirable. Il faut griffer le sol pour casser la croûte formée pendant l'hiver.

Mon second conseil est de s'occuper de la pelouse. Celle-ci n'aime pas l'hiver. Pour lui redonner vitalité et beauté enlevez la mousse (qui peut vite se propager), enlevez les mauvaises herbes et passez de l'engrais. A noter que des produits combinant désherbants et engrais existent.

Attention lorsque vous passez de l'engrais à ne pas revenir deux fois au même endroit. Pour éviter cela, vous pouvez vous procurer du colorant en jardinerie qui vous permettra de distinguer visuellement les endroits déjà traités. (La couleur part avec la pluie)

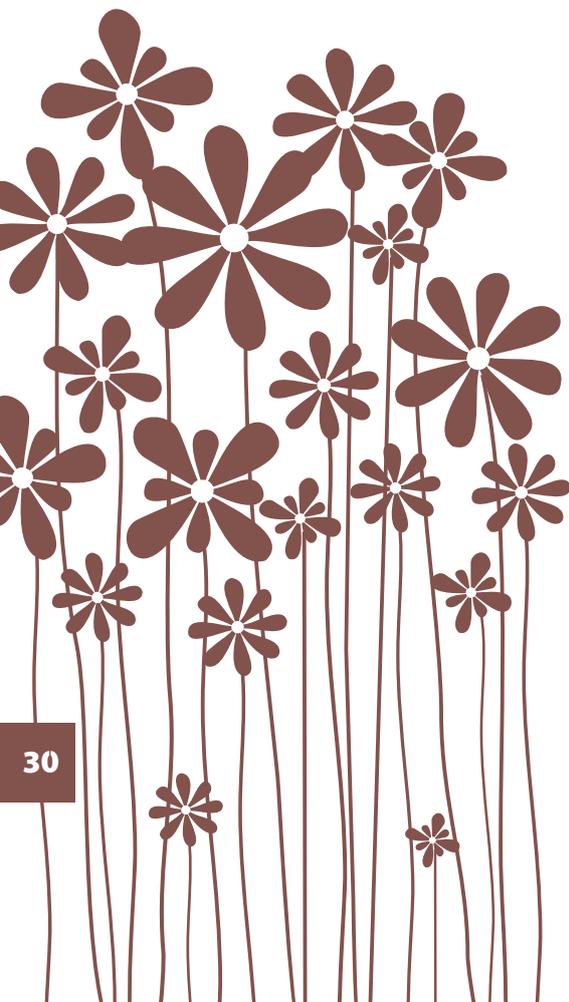
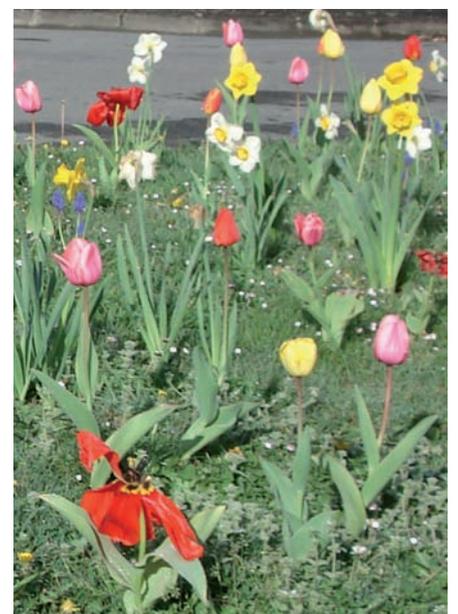
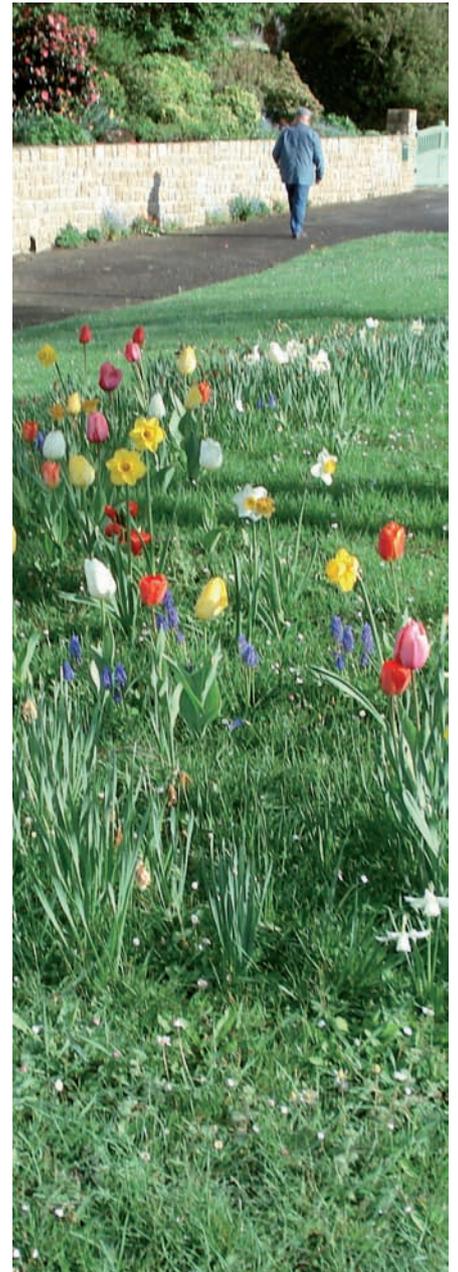
Enfin mon troisième conseil est de fertiliser la terre. Pour cela bêchez celle-ci et ajoutez du compost organique par exemple.

➤ **Que faire pour ses plantes en avril ?**

Avril est aussi un mois crucial pour les plantes. Narcisses, jonquilles, tulipes et jacinthes sont fleuries. Il faut tailler les arbustes après leur floraison, planter les plantes vivaces et créer les massifs de fleurs. Pour les jardinières comprenant des géraniums par exemple, attendez la fin du mois d'avril pour être sûr que les épisodes froids sont passés. Quant aux plantes annuelles, attendez mai pour les planter.

➤ **Que faire dans le potager en avril ?**

On fait tout ! Avril est le mois idéal pour acheter et planter les légumes et plantes aromatiques. N'oubliez pas avant de planter, de bêcher et fertiliser la terre avec de l'engrais ou du compost organique. Je conseille pour certains légumes comme les salades, les courgettes, les tomates ou les choux de les acheter en jeunes plants. Les légumes ayant déjà un peu poussé, c'est plus simple d'entretien pour les néophytes. Mais ce n'est pas possible pour tous les légumes. Pour les haricots ou les pois par exemple, on est obligé de planter des graines. Enfin, concernant l'arrosage, s'il ne pleut pas je conseille d'arroser une fois par semaine en avril, puisque le temps n'est pas encore trop sec.



La Recette de Manon

↳ Coût de la recette :

€ € €

↳ Niveau de difficulté :



↳ Temps de préparation :

🕒 15 mn

↳ Temps de cuisson :

🕒 25 mn

Muffins aux pépites de chocolat et aux noix de macadamia

↳ Ingrédients

- 4 œufs
- 170 g de sucre
- 200 g d'amandes en poudre
- 100 g de noix de macadamia
- 100 g de pépites de chocolat
- 2 c. à soupe de farine
- 1/2 sachet de levure chimique

↳ Préparation

Préchauffez le four th.6 (180°C).

Mélangez les œufs et le sucre au batteur.

Ajoutez la farine, la levure et les amandes en poudre, mélangez, puis incorporez les noix de macadamia et les pépites de chocolat.

Versez le mélange dans des moules à muffins beurrés.

Enfourez pendant 25 min.

Laissez refroidir avant de démouler.

↳ VOTRE RECETTE ICI

Si vous aussi vous souhaitez comme Manon, diffuser votre recette (avec photo), merci de l'adresser à la Mairie ou sur le site : www.villetaden.com, onglet contact / service communication.



Concours des maisons fleuries

↳ Notre ville ne sera pas belle par hasard .

En participant à notre concours des maisons fleuries, vous participez au fleurissement de votre ville et à son embellissement.

L'édition 2011 est bien plus qu'un concours, c'est avant tout l'envie et le plaisir d'embellir le cadre de vie des habitants et plus largement des visiteurs, en mettant des couleurs à votre ville.

↳ Chacun peut participer.

Peu importe la surface des terrains, il suffit de s'inscrire à la Mairie, en complétant un bulletin de participation ou en complétant le formulaire sur le site www.villetaden.com avant le 26 juin 2011.



↳ Le jury passera durant la première semaine de juillet 2011.

Les notes sont basées sur 4 critères : qualité, quantité, diversité, harmonie.

La remise des prix se fera dans la première quinzaine du mois de septembre, la date exacte sera communiquée par courrier aux gagnants.

Les lots à gagner seront de nature en rapport avec le concours.

La municipalité compte sur votre participation et votre contribution à l'image d'une commune accueillante et fleurie.